



Il est urgent de reconnaître que les quartiers prioritaires sont effectivement une priorité !

Communiqué

Dans les nuits précédentes, en Charente, tout comme partout en France, des centres sociaux ont été victimes des violences urbaines qui ont eu lieu en réaction à la mort du jeune Nahel.

Les trois fédérations d'éducation populaire de Charente s'associent pour faire part de leur solidarité envers ces associations. Nous soutenons la Maison Des Habitants qui a été détruite ainsi que l'auto-école solidaire du Centre Social Les 4 Routes qui a vu des véhicules incendiés.

Nous pensons également et surtout à tous les habitants et habitantes des quartiers concernés qui ont vécu des nuits difficiles.

Dans l'immédiat, ces associations ont reçu de nombreuses réactions positives, du soutien et de la solidarité de la part de la population de ces quartiers. Qu'ils soient petits ou grands, les habitantes et habitants sont très nombreux à déplorer ces destructions.

Fort de ce soutien, les équipes bénévoles et salariées se mobilisent pour maintenir les actions et les projets pour ne surtout pas pénaliser la population.

Nous nous interrogeons également sur le traitement de l'expression de cette violence ?

La violence n'est pas la solution. Elle sème le trouble, amène de la confusion et des amalgames. Il n'y a qu'à lire les nombreux commentaires diffamatoires sur les réseaux sociaux.

Depuis des décennies, malgré les émeutes et signaux d'alerte que nos associations et d'autres font régulièrement remonter, la situation de nos quartiers populaires se dégrade. Les habitants et habitantes continuent de partager le sentiment de compter moins que les autres.

Il est urgent d'écouter cette parole face aux inégalités et aux discriminations quotidiennes, qu'elles soient liées à l'âge, à l'origine, au statut social, à la pauvreté. Ces discriminations cassent le lien avec la République et ses représentants.

Nous nous tenons prêts à chercher des réponses à ces problématiques. Nous appelons à une véritable politique publique ambitieuse. Collectivités locales, institutions, associations, habitants et habitantes... faisons en sorte, qu'ensemble, nous puissions construire des projets sociaux durables pour nos territoires.

Nos associations ont vocation à transformer la société, en s'appuyant sur l'expression de tous et toutes. Nous sommes en capacité à contribuer à cette démarche. Espérons que, dans ce contexte, nous soyons en mesure de rassembler tous ces acteurs qui aiment et défendent leur quartier.

Il est urgent de reconnaître que les quartiers prioritaires sont effectivement une priorité !

Les présidents de :

La Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (FCOL)

L'Union Départementale des MJC

La Fédération des Centres Sociaux de Charente

Qui sont les trois fédérations d'éducation populaire ?

FEDERATION CHARENTAISE DES ŒUVRES LAÏQUES (FCOL)

Elle fédère 9 structures Avs en Charente. Elle se veut être un centre de ressources pour les responsables d'associations et les porteurs de projets associatifs.

Elle a vocation à accompagner plus particulièrement les associations affiliées à la fédération, en fournissant des services adaptés à leurs besoins et en co-construisant avec elles des réponses adaptées aux spécificités de la vie associative.

Plus spécifiquement auprès des structures d'Animation de la Vie Sociale affiliées, la FCOL propose un accompagnement des centres sociaux, culturels et sportifs, une valorisation de la vie associative et un accompagnement du développement des territoires.



Contact pro : Sylvain Colmar (sylvain.colmar@fcol16.org - 05 45 95 17 89)

UNION DEPARTEMENTALE DES MJC

Elle fédère 11 associations animant la vie sociales dont 6 avec un agrément CAF. Elle a pour missions d'apporter un soutien aux associations qu'elle fédère, de renforcer les savoir-faire et savoir-être des acteurs associatifs, d'accompagner les MJC dans la définition de leur projet local, de conduire des missions d'études et de développement, d'initier et coordonner des actions à dimension départementale, de contribuer avec d'autres à promouvoir le mouvement associatif, d'accompagner les projets culturels locaux et organiser la diffusion des œuvres, de valoriser et capitaliser les projets et expériences.

L'Union Départementale des MJC de la Charente a une mission à la fois de relais et est un interlocuteur privilégié sur les territoires. Elle intervient sur l'animation des réseaux, l'accompagnement au développement des MJC, l'animation territoriale, l'animation de la vie associative et fédérale, et sur les projets structurants.



Contact pro : Christine Coursières (ud16@frmjcna.fr – 06 19 19 38 97)

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE CHARENTE

Dignité humaine, solidarité et démocratie sont les trois valeurs socles sur lesquelles se fondent le réseau des centres sociaux.

La fédération départementale fédère 14 associations en Charente d'Animation de la Vie Sociale (dont 2 avec une double affiliation avec le réseau MJC). Elle intervient auprès des associations dans plusieurs domaines : soutien, ressources, qualification, valorisation, coopération...

En Charente, la fédération anime le réseau Monalisa (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'Isolement des Agés)



Contact pro : Georges Bray (georges.bray@centres-sociaux.fr – 06 81 68 19 55)

